

BILAN POIRES DE TABLE (en poids de produit frais)

CAMPAGNE 1/04 au 31/3

VENTES DES PRODUCTEURS PROFESSIONNELS

Le chiffre des ventes des producteurs professionnels correspond à la valeur de la production tirée de la statistique agricole annuelle du SSP après prise en compte du recensement agricole (RA2010). Pour 2011, elle s'élève à 167 000 tonnes. L'intégralité des années de l'historique du bilan poires a été revue pour prendre en compte les mises à jour sur la base des données du RA2010.

On considère que ce résultat correspond à la campagne de production de la poire de table. En effet, bien que la SAA suive par définition la production par année civile, pour la plupart des productions végétales dont la récolte est concentrée sur une courte période annuelle, il est indifférent de savoir si l'on raisonne par campagne ou par année civile, le résultat étant en général identique.

La production récoltée est considérée comme production commercialisable. Elle s'entend hors jardins familiaux ; elle n'est pas destinée à l'autoconsommation et comprend les retraits. Il s'agit de l'ensemble des poires produites sur le territoire métropolitain, qu'elles soient destinées à la consommation en frais ou à la transformation.

IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

Ce sont les données des Douanes. Elles représentent les quantités importées et exportées cumulées des mois d'avril n à mars (n+1), de la liste des produits établie par Eurostat. Les NC suivantes couvrent la poire, qu'elle soit fraîche ou transformée : NC 0808 20 31 à 0808 20 67 (poires fraîches), 0813 40 30 (poires séchées), 2008 40 00 à 2008 40 99 (poires transformées), 2009 80 11 et 2009 80 19 (jus de poires 1), 2009 80 50 à 2009 80 69 (jus de poires 2). Chaque ensemble se voit affecté un coefficient qui permet de transformer en produit frais. La masse nette déclarée aux Douanes est hors emballage mais y compris les jus et liquides accompagnant le produit.

STOCKS

Ce sont les stocks de poires fraîches de début et de fin de campagne fournis par l'enquête mensuelle réalisée par le SSP sur les stocks de pommes et de poires dans les entrepôts frigorifiques de 2 000 m³ et plus. il n'y a pas d'information sur les stocks de produits transformés.

UTILISATION INTERIEURE TOTALE

PERTES ET RETRAITS (au cours de la commercialisation)

Les pertes sont estimées à 10 % des volumes de poires destinées au marché du frais. Les volumes destinés au marché de frais sont calculés en faisant la différence entre utilisation intérieure et (retraits plus transformation).

Les retraits de poires sont fournis par les Douanes.

ALIMENTATION ANIMALE

Chaque année, les Douanes élaborent un bilan annuel des retraits. Il permet, entre autre, d'évaluer la part des retraits dirigés vers l'alimentation animale.

CONSOMMATION HUMAINE A L'ETAT FRAIS

Il s'agit du total des poires fraîches commercialisables (y compris les importations moins les exportations), moins les pertes au cours de la commercialisation, moins les poires fraîches destinées à la transformation et l'évolution du stock. On solde sur ce poste car il n'existe pas d'enquête sur la consommation totale de poires fraîches en France en dehors du panel SECODIP qui fournit une information partielle sur les achats de poires fraîches par les ménages.

CONSOMMATION HUMAINE A L'ETAT TRANSFORME

La consommation humaine de poires transformées se calcule comme la somme des quantités de poires fraîches destinées à la transformation et du solde des échanges extérieurs de poires sous forme de produits transformés.

Pour la campagne, les chiffres du commerce extérieur sont fournis par les Douanes.

Le chiffre concernant la production utilisable (1ère transformation) est tiré de la Statistique Agricole Annuelle du SSP après prise en compte du recensement agricole. L'intégralité des années du bilan poires transformées a été revue pour prendre en compte les mises à jour sur la base des données du RA2010.

En 2011, les poires fraîches transformées utilisées pour la production de produits transformés représentent environ 26 000 tonnes.